

# **FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2010**

Nom de l' Association : .....

Nom du Président, adresse et téléphone : .....

.....

Nom du correspondant, adresse et téléphone : .....

.....

E Mail : .....

## **1a) LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR**

Compte rendu de la dernière Assemblée Générale,  
Compte de résultat,  
Situation générale de trésorerie,  
Budget prévisionnel,  
Listing officiel des licenciés.

## **1b) LES DOCUMENTS FACULTATIFS A FOURNIR**

Organigramme technique et administratif,  
Projet Educatif,  
Actions par rapport à l'éthique sportive : Charte, réunions, éducation à la santé, prévention...

## **2) DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

### **A) Critère n°1 : Les jeunes de moins de 18 ans**

Nombre de jeunes de moins de 18 ans : .....

### **B) Critère n°2 : Les compétitions**

#### **Pour les sports collectifs :**

Niveaux	Nombre d'équipes	Nombre de joueurs par équipes
National		
Régional		
Départemental		
Local		

#### **Pour les sports individuels :**

En individuel :

Niveaux	Nombre de sportifs
National	
Régional	
Départemental	
Local	



# SUBVENTION 2010

## **RETOUR DU DOSSIER : 30 AVRIL 2010**

2A) Indiquer le nombre de jeunes de moins de 18 ans

2B) Pour les sports collectifs indiquer l'ensemble de vos équipes avec leur nombre de joueurs et leur niveau (national, régional, départemental, local).

Pour les sports individuels

- En individuel, indiquer l'ensemble de vos sportifs qui participent à des compétitions avec leur niveau le plus haut (national, régional, départemental, local).

- En équipe, indiquer l'ensemble de vos équipes qui participent à des compétitions avec leur niveau le plus haut (national, régional, départemental, local).

2C) Pour les effectifs, indiquer :

Adhérents, ensemble des personnes qui ont une carte de membre actif ou une licence.

Licenciés, ensemble des personnes qui possèdent une licence.

Compétiteurs, ensemble des licenciés qui participent à des compétitions.

**Remarque :**

**L'Association qui souhaite formuler une demande de subvention exceptionnelle doit retirer un dossier complémentaire auprès de l'Office des Sports.**